

Compte-rendu de la réunion de LABASE du 3 juillet 2019

Présent-e-s

par ordre d'apparition : Véro, Géro, Sun, Matt, Théau, Wargreen, Pierre, [Jfefe tard]. Sun & Matt (herboriste) descendent du Larzac pour nous rencontrer ! Bienvenue ! On est 54 sur la mailing-liste désormais !

Conférence LABASE à faire tourner

« limite des sciences institutionnelles : enjeu des laboratoires autonomes ». Théau enverra une version bientôt (sa partition Windows a crashé)

Logo LABASE

Vincent a fait plusieurs propositions qu'on trouvera ici :

<https://cloud.lebib.org/apps/files/?dir=/BioHackLab/LogosLABASE>

comment prendre la décision de ce qu'on va prendre.

Géronimo : est-ce qu'on peut essayer de faire un essai en modifiant la proposition 2 et écrivant « LABASE » dans la cocotte ? À voir avec Vincent qui est en vacances et revient en Aout.

Validation du logo en Septembre ?

Atelier auto-gynéco

Réunion tous les troisième mercredi du mois (le prochain le 18 juillet). Bonne dynamique. On va commencer les tests in vitro de l'activité bactéricide d'huiles essentielles et autres remèdes sur *Lactobacillus* à partir de septembre (voir le dernier CR qui arrive bientôt).

Site web

Wargreen : on laisse tomber drupal pour un site complet : le multi-site n'est pas simple à implémenter.

on créera des nouvelles rubriques pour le site. À voir avec Wargreen, il a un peu de temps pour ça.

Théau : remplir la rubrique champignon

Crowd-funding

qui s'en charge pour lancer en septembre ? Louis ? A-t-on tous les documents ?

Événementiel

Sun propose d'organiser un événement, par exemple pour fêter la fin du crowdfunding. Qui est chaud pour aider ? L'idée serait de faire des cocktails avec des plantes sauvages autour.

Comité de suivi

première rencontre le vendredi 5 juillet, 10h à 12h, salle 126 (batiment de la MSH). Idée de présenter le groupe, définir les attendus par les unes et les autres. Voici la lettre lu et validée à la réunion de Juin (mais qu'on n'avait pas encore envoyé sur la liste) :

Le comité est actuellement composé de 4 chercheur-e-s :

- François Buton, Politiste (santé publique / socio-histoire de l'Etat), CNRS, UMR Triangle, Lyon
- Raphaëlle Delattre, Praticien Hospitalier Contractuel, Service d'Anesthésie-Réanimation, hôpital Beaujon Clichy / doctorant en Sciences de la vie et de la santé sur la pharmacocinétique des bactériophages, Sorbonne Paris Santé
- Frédéric Le Marcis, Anthropologue (anthropologie sociale de la santé), Professeur à l'ENS de Lyon, Triangle (UMR 5206)
- Agnès Robin, Juriste (droit de la recherche et de l'innovation, données scientifiques, propriété intellectuelle dans le cadre de créations collectives et collaboratives), MCF Université de Montpellier, ERCIM-UMR 5815

D'autres personnes pourraient être ajoutées à ce comité de suivi en cas de vacance de l'une des personnes ci-dessus, en cherchant à respecter les domaines d'expertises des unes et des autres.

Le comité de suivi du projet sera sollicité selon les modalités suivantes :

- une rencontre par semestre où des personnes mandatées par LABASE viendront présenter les avancées du projet sur les deux ateliers soumis à financement : (i) atelier d'auto-médication gynécologique et (ii) atelier de production de champignons à usage nutritionnel.
- le suivi régulier du projet via notamment l'envoi au comité des différents documents produits par LABASE pour ces deux ateliers, à savoir les comptes-rendus des réunions et ateliers, les questionnaires envisagés, etc.
- pouvoir saisir, au fil de l'eau, tout ou partie du comité sur telle ou telle question posant problème (en mode conseil et accompagnement).

Il sera attendu que le comité de suivi donne un avis sur les productions des ateliers avec une fréquence minimum d'une fois par semestre. Des propositions de modifications ou de clarifications pourront être demandés à LABASE. LABASE et les chercheur-e-s associé-e-s s'engagent à présenter une réponse dans un délai court (un mois environ). En cas de désaccord majeur entre le comité de suivi, LABASE et les chercheur-e-s associé-e-s, le comité de suivi enverra l'ensemble de la correspondance à la MSH SUD et à son Conseil scientifique afin de reconsidérer – ou non – la poursuite du financement.